

COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 DECEMBRE 2024

Le mardi 3 décembre 2024 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	40+15	55
Quorum		52
Total des voix (P +R)		99
Majorité absolue		50

ETAIENT PRESENTS :

28 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Ms	Vincent ALLEVARD, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
	Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
Ms	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Luc JUSTAMON, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon
Ms	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Ms	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Annie ROSENBLATT, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Ms	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Fabrice TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentante du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 5 voix :

Mme | Bénédicte MARTIN

1 représentante du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

Mme | Martine AMSELEM

2 représentantes du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mmes | Elisabeth JACQUES
Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M.	Christian HUBAUD
----	------------------

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse de 5 voix :

M.	Christian MOUNIER
----	-------------------

Mme	Noëlle TRINQUIER
-----	------------------

5 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Ms	Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles-en-Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
----	--

Mme	Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
-----	---

Mme	Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
-----	--

Ms	Bruno LAQUAY, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
----	---

	Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants
--	---

ETAIENT REPRESENTES :1 représentant du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur de 5 voix :

M.	Jean-Pierre SERRUS par Bénédicte MARTIN
----	---

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

Ms	Didier REAULT par Christian MOUNIER
----	-------------------------------------

	Jacky GERARD par Noëlle TRINQUIER
--	-----------------------------------

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO par Marion MAGNAN
-----	--

10 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme	Sylvie BELMONTE, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
-----	--

M.	Romain BUCHAUT délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Juan MORENO
----	---

Mme	Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Marylène BONFILLON
-----	--

M.	Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
----	--

Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance par André ROUSSET
-----	---

Ms	Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
----	--

	Jacques ESPITALIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon, par Vincent ALLEVAR
--	--

	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
--	---

	Roland GIBERTI délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
--	---

Mme	Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Sylvie GREGOIRE
-----	--

1 représentants du collège communal disposant d'une voix :

M	Rémy ODDOU, délégué de Lettret par Jean-Marc LUNEL
---	--

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Ms	Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de la commune de Pertuis
	Patrick ROUILLES, délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Guillaume CLOT, Conseil départemental de Vaucluse

Mme	Marjorie GRIMALDI, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence
-----	--

Ms	Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
----	--------------------------------------

	Cyril MARIN, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
--	--

	Christian PAPUT, délégué suppléant de la commune de Tallard
--	---

	Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron
--	--

Mmes	Véronique BOUTEILLE, SMAVD
------	----------------------------

	Frédérique BLASCO, SMAVD
--	--------------------------

Ms	Frédérique COUTAZ, SMAVD
----	--------------------------

	Christian DODDOLI, SMAVD
--	--------------------------

	Julien GOBERT, SMAVD
--	----------------------

	Bertrand JACOPIN, SMAVD
--	-------------------------

	Philippe PICON, SMAVD
--	-----------------------



Délibération N°2024-50
Carte générale

RÉUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 DECEMBRE 2024

Subvention 2025 à l'Amicale du Personnel du Syndicat

Selon les dispositions de l'article 88-1 de la loi N°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à chaque assemblée délibérante de déterminer les actions et le montant des dépenses qu'elle entend engager pour mettre en œuvre sa politique d'action sociale.

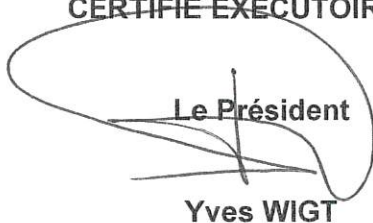
Cette politique est portée au Syndicat par l'Amicale du Personnel. Celle-ci œuvre dans différents domaines et activités intéressant les agents du Syndicat et présentant un caractère social, culturel ou récréatif et contribue à permettre aux agents d'accéder à certaines activités en consolidant la cohésion d'équipe.

Le Comité Syndical a acté en 2023 le principe d'un montant forfaitaire par agent de 385 € par agent, soit en 2024 un montant de 20 405 € qu'il est proposé de reporter en 2025.

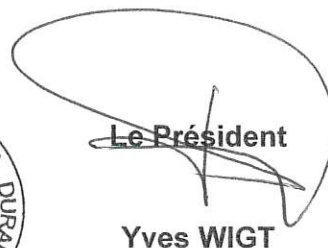
***Sur la proposition du Président,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Comité Syndical :***

- APPROUVE le montant de la subvention de 20 405 € à verser au Comité des Œuvres Sociales dans le cadre du Budget Principal 2025.

CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE 17 DEC. 2024


Le Président
Yves WIGT




Le Président
Yves WIGT